



Un nouvel hôtel de police au Fort Montluc

En décembre 2005, une partie des services de police de l'agglomération intégreront le fort Montluc, au cœur du 3^e arrondissement. Le bâtiment qui sera réhabilité pour accueillir 730 policiers sur une surface utile de 9 000 m², regroupera l'essentiel des services opérationnels. Coût de ce nouvel hôtel de police : 30 millions d'euros. Interview d'Yves Guillot, préfet de police qui explique les objectifs de ce projet. Et de Michel Lassagne, architecte lyonnais qui a été choisi pour concevoir le nouvel hôtel de police.

“On a demandé aux architectes d'intégrer de façon harmonieuse les constructions aux édifices anciens en préservant une image assez stricte”

Pourquoi construire un deuxième hôtel de police à Lyon ?

Yves Guillot : Parce que les effectifs de la police ont augmenté au cours des dernières années et qu'on manque de locaux. Et puis il fallait regrouper certains services car aujourd'hui, les services de sécurité publique comme les compagnies de circulation et d'intervention sont installés à titre provisoire à la caserne Blandan, dans le 7^e. Et d'autres services sont dispersés dans Lyon, dans des bâtiments qui coûtent très cher à la location et qui ne répondent pas tous aux normes de sécurité. Alors que l'hôtel de ville de Montluc va nous permettre de reloger et de regrouper ces services dans de bonnes conditions.

Comment est né ce projet ?

En fait, le projet de réhabilitation du fort Montluc avait déjà été évoqué en

1995. Puis on a relancé cette idée cinq ans plus tard.

Pourquoi vous avez choisi le fort Montluc pour créer cet hôtel de police ?

Parce qu'il est très bien situé. C'est-à-dire en ville, au milieu de 10 hectares de verdure. Et à proximité de l'hôtel de police actuel Marius Berliet, dans le 8^e arrondissement, que la police continuera à utiliser.

A qui appartient ce fort ?

Au ministère de l'Intérieur depuis 1969 ! C'est aussi pour ça qu'on a pensé au fort Montluc.

Mais vous auriez pu le démolir et construire un bâtiment neuf !

Ça a été envisagé en 1995, quand le projet a émergé. Mais je pense que ça aurait été une erreur. Le fort Montluc qui a été construit entre 1831 et 1835 fait partie d'un patrimoine lyonnais même s'il n'est pas classé. Et puis, je

pense que les Lyonnais y sont attachés même si ce site a vécu des périodes très sombres.

La Communauté urbaine a eu son mot à dire sur ce projet ?

Bien sûr. Elle a été consultée. Et d'ailleurs on a effectué un échange de terrains avec elle dans le cadre de ce projet. L'Etat a donné à la Communauté urbaine une bande de terrain pour qu'elle puisse réaliser la nouvelle rue Mouton-Duvernay, qui va longer la voie ferrée. Et la Communauté urbaine a cédé une surface de 6 000 m², qu'on va transformer en terrain de sport.

Les grandes lignes de ce projet ?

Réhabiliter certains bâtiments du fort et en construire de nouveaux. C'est pour ça qu'on a demandé aux architectes candidats pour réaliser cette opération d'intégrer de façon harmonieuse les constructions aux édifices anciens en préservant une image assez stricte,